

# DISSUASION

Fiche n°03

## SOUS-MARIN NUCLÉAIRE LANCEUR D'ENGINS-NOUVELLE GÉNÉRATION (SNLE-NG)

À l'automne 1981, le Gouvernement a pris la décision de lancer le développement d'une nouvelle génération de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins aux performances supérieures tout particulièrement en matière de discrétion acoustique.

Après *Le Triomphant* en 1997 et *Le Téméraire* fin 1999, *Le Vigilant*, troisième du type, sera admis en service opérationnel fin 2004.

La construction du quatrième, *Le Terrible*, a débuté à Cherbourg. Ce sous-marin sera livré en 2010, équipé du nouveau missile *M51*.

## MISSILE STRATÉGIQUE M51

Par rapport aux missiles *M45*, la nouvelle génération de missiles *M51* permettra d'accroître la charge utile en masse et en volume et d'améliorer l'efficacité et la sûreté des têtes nucléaires.

Le programme *M51* sera opérationnel en 2010 sur *Le Terrible*.



■ Missile M 51 (vue d'artiste)  
©O.GUERRIN/DGA.COM

## MISSILE AIR-SOL MOYENNE PORTÉE AMÉLIORÉ (ASMP-A)

Le système d'armes aéroporté est le complément indispensable à la capacité de frappe depuis les sous-marins. Outre ses capacités de diversification de trajectoire venant compliquer les problèmes posés aux défenses adverses, il présente un atout majeur en période de crise, permettant d'adopter divers modes de montée en puissance et de déploiement.

La modernisation de cette composante prend notamment en compte l'évolution présente et future des systèmes de défense qui pourraient lui être opposés. L'actuel missile nucléaire en service sera remplacé à partir de fin 2007 par l'*ASMP-A*.

Ce nouveau missile sera adapté d'abord au *Mirage 2000N*, puis au *Rafale* dans ses versions armée de l'air et marine.

## SYSTÈME DE TRANSMISSION PROPRE AUX FORCES NUCLÉAIRES

Les moyens de transmissions prévus pour acheminer vers les plates-formes opérationnelles l'éventuel ordre de tir présidentiel seront modernisés.